

commissaire enqueteur

De: jpr.adrait@free.fr
Envoyé: vendredi 15 novembre 2019 09:41
À: commissaireenqueteur.sne@orange.fr
Objet: Enquete publique - Révision du PLU" et A l'attention de Monsieur le commissaire enqueteur

Monsieur,

Après avoir consulté en mairie la révision du PLU, j'ai retenu

- 1 - Que la municipalité voulait maintenir les zones agricoles, installations et extensions, mais tel n'est pas le cas, quand on voit disparaître les poumons vert à l'intérieur de la commune pour y construire 80 logements (Chemin du Cerf) et 50 logements (Chemin de Retour), voiries suffisamment encombrées, vu leurs étroitesse et leurs encombrements.
- 2 - Concernant les futures zones d'activités artisanales, elles sont prises sur des surfaces agricoles existantes et non remplaçables par manque de terrains disponibles.
- 3 - Dans les zones E.B.C, lors du remembrement nous avons respecté les surfaces demandées. Maintenant, on décline dans le futur P.L.U des terrains E.B.C pour les remettre en cultures.

Pourquoi ne pas supprimer plus de terrains E.B.C pour compenser les surfaces prises pour l'urbanisation ?.
- 4 Pourquoi n'avoir pas pensé dans ce nouveau P.L.U à prévoir un emplacement pour une EHPAD en vue du vieillissement de la population.

Cordialement

Monsieur ADRAIT Jean-Pierre

